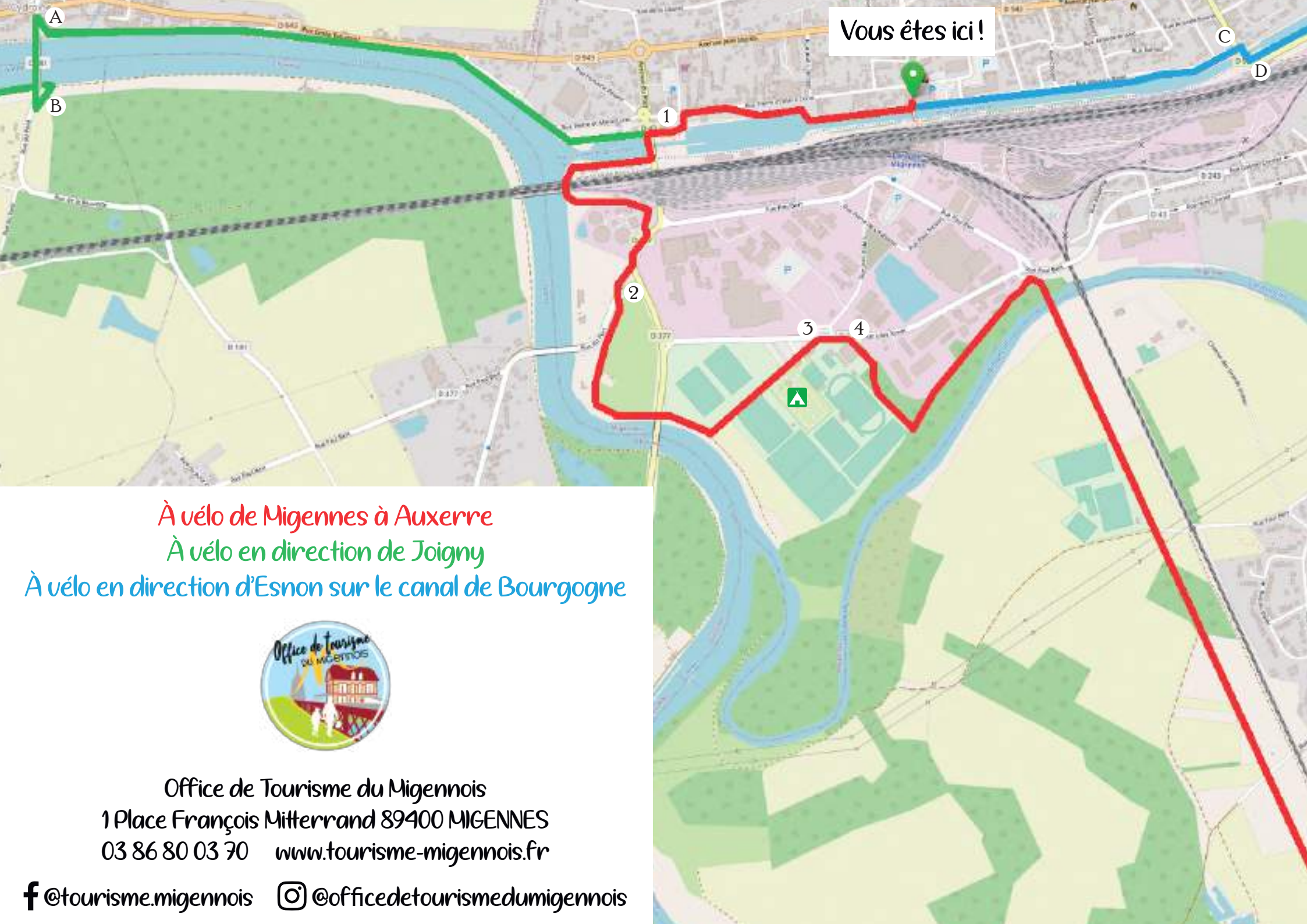




Vous êtes ici!

À vélo de Migennes à Auxerre

À vélo en direction de Joigny

À vélo en direction d'Esnon sur le canal de Bourgogne



Office de Tourisme du Migennois

1 Place François Mitterrand 89400 MIGENNES

03 86 80 03 70 www.tourisme-migennois.fr

 @tourisme.migennois  @officedetourismedumigennois

À vélo de Migennes à Auxerre

Depuis l'Office de Tourisme, prendre à droite le long du canal de Bourgogne jusqu'à l'esplanade du port. Suivre au sol le tracé de la piste cyclable jusqu'au bâtiment « Le Boat » et le contourner pour rejoindre l'écluse (photo 1).

Prendre à gauche l'avenue du port (voie partagée) et tourner tout de suite à droite avant le pont du chemin de fer. Suivre le long de l'Yonne. Longeur la station d'épuration et suivre la piste cyclable en direction de Charmoy. Traverser la chaussée au passage piéton (photo 2) pour récupérer la voie verte en contrebas.



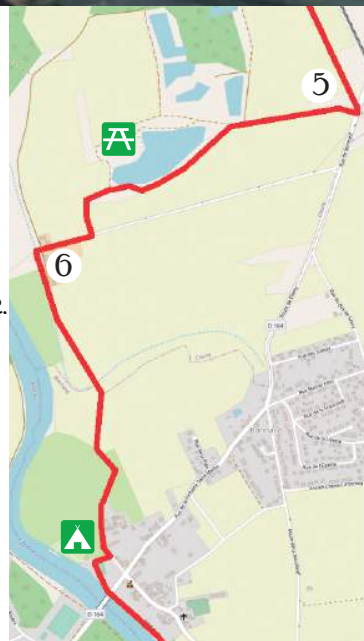
Suivre cette voie depuis le site de l'ancienne baignade (Skatepark) jusqu'au Camping « Les Confluents*** ». 📍 À l'intersection, tourner à droite (photo 3), longer le stade Lucien Masson sans quitter le trottoir et tourner à droite (photo 4).



Suivre la signalétique véloroute. Prendre le pont du Tacot. Continuer tout droit jusqu'à rejoindre à droite la véloroute qui longe la route (photo 5).

Longer l'étang des Mardelles. Pause pique-nique possible. 📍

Après la Ferme du port des Fontaines, tourner à gauche (photo 6). Suivre le chemin jusqu'au parking du camping « Le Pâtis » de Bonnard 📍 et rejoindre les berges de l'Yonne.



⚠ ATTENTION ! Changement de berge au pont Eiffel à Monéteau (photos 7 et 8).

Rester sur cette rive jusqu'au Parc de l'Arbre Sec à Auxerre pour rejoindre le canal du Nivernais.

À vélo en direction de Joigny

Depuis l'Office de Tourisme, prendre à droite le long du canal de Bourgogne jusqu'à l'esplanade du port. Suivre au sol le tracé de la piste cyclable jusqu'au bâtiment « Le Boat » et le contourner pour rejoindre l'écluse (photo 1).

Traverser l'avenue du Port (voie partagée). Suivre tout droit le cours de la rivière Yonne sur le chemin de halage puis sur la piste cyclable, pour rejoindre le pont de Laroche-Saint-Cydroine.

L'emprunter pour rejoindre l'autre rive (photo A) et redescendre sur le chemin de halage situé à gauche en bas du pont (photo B). Prendre à gauche en direction de Joigny.



À vélo en direction d'Esnon sur le canal de Bourgogne

Depuis l'Office de Tourisme, prendre à gauche le chemin de halage du canal de Bourgogne jusqu'à la route (voie partagée).

Prendre le pont de l'écluse à droite (photo C) pour rejoindre l'autre côté du canal (photo D). Poursuivre jusqu'à Esnon et... au-delà !

